

ACTION URGENTE

BAHREÏN. UNE PRISONNIÈRE SE VOIT REFUSER UN BILAN MÉDICAL COMPLET

Le 25 février 2019, la Cour de cassation a confirmé la condamnation de Hajer Mansoor Hassan à trois ans d'emprisonnement. Depuis août 2018, Hajer Mansoor a une grosseur dans la poitrine ; elle craignait d'avoir un cancer. Les autorités ne l'ont pas informée des résultats de ses examens médicaux, dont une mammographie, et n'ont pas donné suite aux demandes répétées qu'elle a déposées pour consulter un spécialiste. Le 24 février 2019, grâce à la mobilisation internationale en sa faveur, Hajer Mansoor a été emmenée à l'Hôpital des forces de défense de Bahreïn, où on lui a dit que la grosseur dans sa poitrine n'était pas cancéreuse. Le médecin a demandé qu'elle fasse immédiatement des radiographies urgentes, mais les policiers qui l'accompagnaient l'ont ramenée au Centre de détention pour femmes de Madinat Isa, sans la laisser passer d'examen médical complémentaire.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Ministre de l'Intérieur
 Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa
 Ministry of Interior
 P.O. Box 13, al-Manama, Bahreïn
 Fax : +973 1723 2661
 Twitter : @moi_Bahrain

Monsieur le Ministre,

Le 25 février 2019, la Cour de cassation a confirmé la déclaration de culpabilité de Hajer Mansoor Hassan et la peine de trois ans d'emprisonnement à laquelle elle avait été condamnée à l'issue d'un procès inéquitable. Hajer Mansoor est la belle-mère d'un éminent défenseur des droits humains, Sayed Ahmed Alwadaei, qui vit au Royaume-Uni. Elle est actuellement incarcérée au Centre de détention pour femmes de Madinat Isa, à Bahreïn. Amnesty International estime que Hajer Mansoor est une prisonnière d'opinion, car on l'a condamnée au terme d'un procès inique pour faire pression sur Sayed Ahmed Alwadaei.

De plus, le harcèlement à l'encontre de Hajer Mansoor va manifestement se poursuivre. Le 24 février 2019, à la suite d'une mobilisation internationale en sa faveur, Hajer Mansoor a été emmené à l'Hôpital des forces de défense de Bahreïn. Elle a été informée que la grosseur dans sa poitrine était un kyste non cancéreux, au sujet duquel le médecin a demandé par écrit que des examens complémentaires soient effectués immédiatement, notamment des radiographies urgentes. Sans tenir compte de cet avis médical, les agents qui accompagnaient Hajer Mansoor à l'hôpital l'ont ramenée à la prison sans se préoccuper de prendre rendez-vous pour des examens médicaux complémentaires, y compris les radiographies.

J'appelle les autorités bahreïnites à veiller à ce que la déclaration de culpabilité et la peine de Hajer Mansoor Hassan soient annulées et à ce que cette femme soit remise en liberté immédiatement et sans condition. Je vous engage également à ordonner aux autorités pénitentiaires de veiller à ce que, dans l'attente de sa libération, Hajer Mansoor bénéficie des soins médicaux adaptés qui lui sont nécessaires, et ce dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLEMENT D'INFORMATION

Hajer (variante orthographique : Hajar) Mansoor Hassan, 51 ans, est la belle-mère de Sayed Ahmed Alwadaei, responsable du travail de plaidoyer à l'Institut de Bahreïn pour les droits et la démocratie. Il s'est établi au Royaume-Uni en 2012. Depuis lors, les autorités bahreïnites le persécutent, ainsi que sa famille.

Le 25 février 2019, la Cour de cassation a confirmé la déclaration de culpabilité et la peine de Hajer Mansoor, de son fils Sayed Nizar (variante orthographique : Nazar) Alwadaei et de leur cousin, Mahmood Marzooq Mansoor. Ils avaient tous trois été condamnés à trois ans d'emprisonnement pour avoir « posé de fausses bombes » au sud-ouest de Manama, la capitale de Bahreïn, à l'issue d'un procès manifestement inique, sur la base d'« aveux » qui, selon eux, leur avaient été arrachés sous la torture. Les autorités ont mis trois jours à communiquer à Hajer Mansoor la décision de la Cour de cassation, bien qu'elle ait demandé à maintes reprises à être informée et à contacter son avocat à ce sujet.

En août 2018, Hajer Mansoor a constaté la présence d'une grosseur dans sa poitrine et a passé des examens médicaux, notamment une mammographie. Craignant d'avoir un cancer, elle a demandé à plusieurs reprises à consulter un spécialiste, mais les autorités pénitentiaires n'ont pas donné suite à ses requêtes. Le 24 février 2019, grâce à la mobilisation internationale en sa faveur, Hajer Mansoor a été emmenée à l'Hôpital des forces de défense du Bahreïn, où on lui a dit que la grosseur dans sa poitrine était un kyste non cancéreux. Le médecin qui l'a examinée a rédigé une note pour demander qu'elle passe des examens complémentaires, notamment des radiographies urgentes. Les radiographies auraient pu être effectuées immédiatement, pendant qu'elle se trouvait encore à l'hôpital. Cependant, les agents qui l'accompagnaient l'ont ramenée au Centre de détention de Madinat Isa. Hajer Mansoor leur a demandé quand un rendez-vous serait pris pour ses radiographies, et ils ont répondu : « peut-être dans un, deux ou trois mois ».

Le système pénitentiaire de Bahreïn est entaché par des problèmes réguliers de négligence, de retards et d'exercice arbitraire de l'autorité, allant dans certains cas jusqu'à des mauvais traitements intentionnels, ce qui fait que le traitement des détenus et des prisonniers est en deçà des normes minimales acceptables. Des soins médicaux sont dispensés au sein du système pénitentiaire, mais ils sont nettement insuffisants par rapport aux besoins et les détenus qui souhaitent en bénéficier se heurtent souvent à de la mauvaise foi, des interruptions, des retards et des refus. Rien ne saurait justifier le fait que Bahreïn ne fournisse pas des soins de santé adéquats à tous les prisonniers.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : arabe ou anglais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 14 JUIN 2019.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Hajer Mansoor Hassan (elle)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde11/9886/2019/fr/>